

MAIRIE de CRAVENT

PROCES VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 DECEMBRE 2020

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf décembre, le **Conseil Municipal**, légalement convoqué, s'est réuni à la **Mairie**, sous la présidence de **M. Jacky JOUBERT**, Maire.

Étaient présents : D. PARIS 1^{er} Adjoint, P. DELSART 2^{ème} Adjoint, A. SABATHIER, JP. GOUYETTE, V. DUTILLOY, S. MAUPATE, B. CHASSAGNE, S. YVES.

Absents : D. FAUGERES, C. ESTIVALET excusés

Pouvoirs : D. FAUGERES à D. PARIS

C. ESTIVALET à J. JOUBERT

A été élue secrétaire : Mme Patricia DELSART

Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2021

Dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, de liquider et mandater des dépenses d'investissements dans la limite de 25 % des investissements budgétés l'année précédente.

Le maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités :

Article L 1612-1 Modifié par Ordonnance n°2009-1400 du 17 novembre 2009 - art. 3 : « Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020.

Opération	BP 2020	Crédits d'investissement avant vote du BP 2021
46 – achat de matériel	2 779,49 €	694,87 €
58 – travaux de voirie	285 000,00 €	71 250,00 €

Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet

Le Maire rappelle que Fatiha LAMINE est en contrat à durée déterminée (CDD) depuis 11 ans, il propose de la titulariser en la plaçant en stage d'une durée de 1 an sur le poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à hauteur de 33H par semaine.

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de créer le poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à hauteur de 33H.

Acquisition d'une partie de la parcelle ZA 249 appartenant à Monsieur YON et une partie de la parcelle ZA227 appartenant à Monsieur CHAUSSON

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés l'acquisition d'une partie de la propriété de Monsieur Benoit YON cadastrée ZA 249 pour une contenance de 63 centiares située à l'extérieur de la partie clôturée et devant la parcelle ZA 227 en bordure de la route départementale n°52.

Questions diverses :

Valérie DUTILLOY : peut-on voter un budget pour les guirlandes de Noël ?

Le Maire répond que la décoration des fêtes de fin d'année est un gros budget qui ne dure qu'un mois et que la commune n'est pas équipée pour les installer.

Il est préférable de louer ce qui permettra de changer régulièrement et notamment de passer en Led et de rester plus actuel précise Patricia.

Séverine propose à Valérie de s'occuper de ce projet pour l'année prochaine.

Le maire félicite les personnes qui ont décorés leur maison.

Alexandra SABATHIER « question par rapport au tri des poubelles, pourrions-nous avoir un container à verre dans Cravent ? »

Le Maire pose la question où le mettre ? « actuellement les verres sont ramassés tous les 15 jours, c'est un choix à l'époque de la CCPL la mairie a toujours optée pour le ramassage une semaine sur deux. Installer un container par exemple à la croix, il servirait en plus aux communes voisines avec des bouteilles au sol et ce ramassage est très bruyant ».

Benjamin a une proposition « avez-vous entendu parler de territoire engagé pour la nature ? c'est une initiative nationale qui est proposée par l'agence de la biodiversité il s'agit d'un document de 26 pages, 48 questions sur ce qu'on fait, ce qu'on met en œuvre, ce qu'on a comme surface en maison en jardin et ensuite on propose quelques axes de travail concernant la biodiversité sur les 3 prochaines années. L'objectif est de faire ça à mi-mandat : un 1^{er} programme sur 3 ans, faire un point, et éventuellement refaire un 2^{ème} programme sur les 3 années qui restent du mandat. Ça permet de s'engager sur des petits projets pour essayer de favoriser la biodiversité. Ça permet de s'inscrire dans un réseau de communes qui s'interrogent sur les moyens qu'on a d'améliorer notre biodiversité.

Il demande à ce que la commission écologie se penche dessus en janvier, la démarche est totalement gratuite.

Ça amène à l'obtention d'un label : les libellules

Jean-Pierre GOUYETTE informe le conseil qu'à l'occasion du futur ramassage des déchets verts il a été contacté par une entreprise de l'Eure qui réalise des huiles essentielles, elle cherche des tuyas ; il faudrait mettre un message et tous les gens qui couperont leurs tuyas pour qu'ils fassent un tas à part afin qu'ils viennent les chercher (mis à disposition de big bag pour les petites branches).

Sonia YVES « toujours mon problème d'argile »

Le Maire précise que le sol a bougé cette année à Cravent, l'année dernière un administré était venu en Mairie pour déposer un dossier de catastrophe naturelle mais la Commune de Crave nt n'a pas été retenue pour établir l'état de catastrophe naturelle. Cette année 3/4 personnes sont concernés, notamment à la salle des fêtes les murs s'écartent. On va préparer un dossier mutualisé de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture

Séverine MAUPATE « Je voulais revenir sur une chose dont on avait parlé la dernière fois c'était récupérer les chiffres de la gendarmerie par rapport au projet de la vidéoprotection, donc la gendarmerie a transmis ses chiffres, une partie n'est pas diffusable en l'état.

Depuis 2014 tout compris atteinte aux personnes, aux biens et escroqueries il y en a eu 10 de répertoriées.

2015 : 7, en 2016 : 4 en 2017 : 5 - en 2018 : 1 en 2019 : 7 et en 2020 les 10 premiers mois : 8. »

Le Maire précise qu'il a fait un listing sans passer par la gendarmerie et compte également une trentaine de personnes qui ont subis un cambriolage, c'est beaucoup, c'est trop.

Séverine indique que ces données pourront nous servir de base comparative pour les années futures une fois éventuellement que la vidéoprotection sera mise en place.

Séverine demande à ce que les 3 devis de vidéoprotection lui soient communiqués par mail, le Maire répond les devis sont consultables à la Mairie uniquement. Il annonce également que la gendarmerie sera invitée à la Mairie pour expliquer le rôle de la vidéoprotection et ajoute que « la vidéoprotection était dans notre profession de foi on a tous été d'accord, dans le programme il y avait 3 actions : la vidéoprotection, la vitesse dans la commune et le contrat rural »

Sonia indique que ce sera peut-être dissuasif par rapport à toutes les personnes qui viennent de plus en plus avec leur voiture le soir, notamment des jeunes adultes qui viennent en voiture faire les idiots en fin de soirée

Séverine confirme ce phénomène même si depuis une quinzaine de jours elle n'a vu personne en se promenant le soir.

Séverine MAUPATE « je voulais revenir sur un point qui est la consommation d'eau à la carrière, qui pour la première fois depuis l'existence de cette carrière et à Cravent Monsieur Jacky JOUBERT le Maire ici présent a demandé à l'association les destriers de payer sa consommation d'eau. L'association est bien évidemment d'accord même si cette demande est une première.

Le problème est que le compteur n'a pas été relevé depuis 12 ans donc la consommation d'eau était surréaliste. Avec Jacky JOUBERT, Monsieur MENARD et la SEPE on a du reconstituer les choses et aujourd'hui pour éviter toute discussion sur le sujet l'association des destriers de Vaumartin attend que la Mairie lui refacture son eau qu'elle a dépensée en 2019/2020 ou 2018/2019 qui est à la hauteur de 20m3. Comme ça les choses sont très claires, en sachant que c'est quand même la première fois depuis l'histoire de Cravent et des associations sur Cravent.

Le Maire informe le conseil du licenciement de Monsieur Alain JAMMES après plusieurs années pour grave maladie il a été reconnu inapte à toutes fonctions par le comité médical du CIG en octobre 2020, nous l'avons reçu en Mairie fin novembre pour un entretien préalable à un éventuel licenciement, à la suite de quoi il a été radié des cadres de la fonction publique le 30 novembre 2020 et ne fait plus parti des effectifs de la Commune.

Benjamin CHASSAGNE informe le conseil que lorsqu'ils se sont installés à Cravent en 2013 à l'époque du Maire Philippe MORCET il avait accepté de prendre à sa charge le coût de

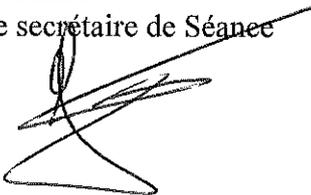
l'extension de réseau par écrit. Par la suite il y a eu facturation de la part d'ENEDIS pour un montant total de 47000€ de travaux, 14000€ qui correspondait à l'installation de transformateur ont été réglés rapidement. Mme TELLI d'ENEDIS a pris contact avec la Mairie et M. CHASSAGNE et au final sur les 27000€ ENEDIS prend à sa charge 10000€ reste 17000€. Il précise que comme il s'était engagé à payer la facture il va la payer.

Le Maire informe avoir reçu il y a quinze jours Monsieur ROUSSEAU de Lommoye près du château d'eau qui arrête son élevage de poulets pour faire un élevage de porc. Ce sera quelques porcs sur la paille pas enfermés On est concerné parce qu'une partie de sa parcelle est sur CRAVENT.

Séance levée à 20H30

Le Maire

Le secrétaire de Séance



Les conseillers municipaux

